

FICHE D'INFORMATION

Scintigraphie pulmonaire

Qu'est-ce qu'une scintigraphie ?

C'est un examen durant lequel une petite quantité de produit radio-actif (« radiopharmaceutique ») est utilisée pour réaliser des images, d'où le nom d'examen de médecine nucléaire. Ce produit radio-actif a la propriété de se fixer sur l'organe ou le tissu que l'on souhaite explorer et son émission de rayonnements va permettre, grâce à l'usage de caméras, la réalisation d'images. Celles-ci seront utiles pour voir le fonctionnement de l'organe, compléter le diagnostic et rechercher des anomalies (bilan d'un essoufflement; maladie pulmonaire chronique; avant une chirurgie; pour évaluer l'efficacité d'un traitement ; rechercher une embolie pulmonaire...)

Comment l'examen se déroule-t-il ?

L'examen se passe le matin (hors urgence) : il faut compter environ 2 heures de présence dans le service.

Vous serez allongé(e) sous une gamma-caméra (caméra spéciale détectant la radioactivité).

Une manipulatrice vous injectera une faible quantité de produit radio-actif, le plus souvent dans une veine du bras. Vous serez invité(e) à respirer dans un masque contenant de l'oxygène mélangé à un gaz faiblement radioactif.

Durant la réalisation des images, il vous suffira de rester immobile, allongé(e), pendant environ 15 minutes, en respirant calmement dans le masque. La caméra se déplacera très près de vous sans vous toucher pour obtenir des images de bonne qualité. Vous n'aurez pas à entrer dans un tunnel. Vous n'aurez généralement pas besoin de vous déshabiller, mais vous devrez retirer les objets métalliques (clés, médailles...) qui feraient une ombre sur les clichés.

L'examen nécessite-t-il une préparation particulière ?

Aucune préparation n'est nécessaire. Vous pouvez déjeuner normalement avant et après l'examen et prendre vos médicaments habituels.

L'examen est-il dangereux ?

Les examens sont habituellement réalisés en l'absence de grossesse. Si vous êtes enceinte ou si vous avez un retard de règles, vous devez le signaler au personnel, avant l'injection. Dans certains cas, des précautions doivent être prises. Si vous allaitez, signalez-le également. Vous serez avertie s'il faut interrompre l'allaitement et combien de temps. Tout le monde peut passer cet examen, même les nourrissons ou les personnes âgées.

Vous ne recevrez qu'une quantité très faible de radioactivité (moins que la radioactivité naturelle reçue en une année). Le rayonnement reçu est comparable à celui d'un examen radiographique et 8 fois plus faible que celui d'un scanner thoracique.

Y a-t-il des précautions à prendre après l'examen ?

Vous pourrez reprendre toutes vos activités, y compris votre travail. Vous pouvez boire et manger. Il restera une faible quantité de radioactivité dans votre corps lorsque vous serez sorti(e) du service de médecine nucléaire. Il est conseillé de boire davantage de liquide le jour de l'examen (avant et après) car cela aide la radioactivité à être éliminée de l'organisme.

Il vous sera également demandé d'éviter un contact étroit (moins de 1m) et prolongé (plus de 30 minutes) avec de jeunes enfants (moins de 10 ans) ou des femmes enceintes pendant le reste de la journée.

Le produit radio-actif s'éliminant dans les urines, des consignes d'hygiène sont à respecter : tirer deux fois la chasse d'eau, essuyer toute projection, se laver les mains. Si vous devez être hospitalisé(e), signalez au service d'hospitalisation que vous avez eu un examen scintigraphique. Dans le cas général, la radioactivité aura disparu naturellement le lendemain.